

Clara

M A G A Z I N E

"ELLES FONT AVANCER LEUR TEMPS"

Rencontre
avec
Ariane
Ascaride



DOSSIER

VIOLENCES, ELLES DISENT NON!

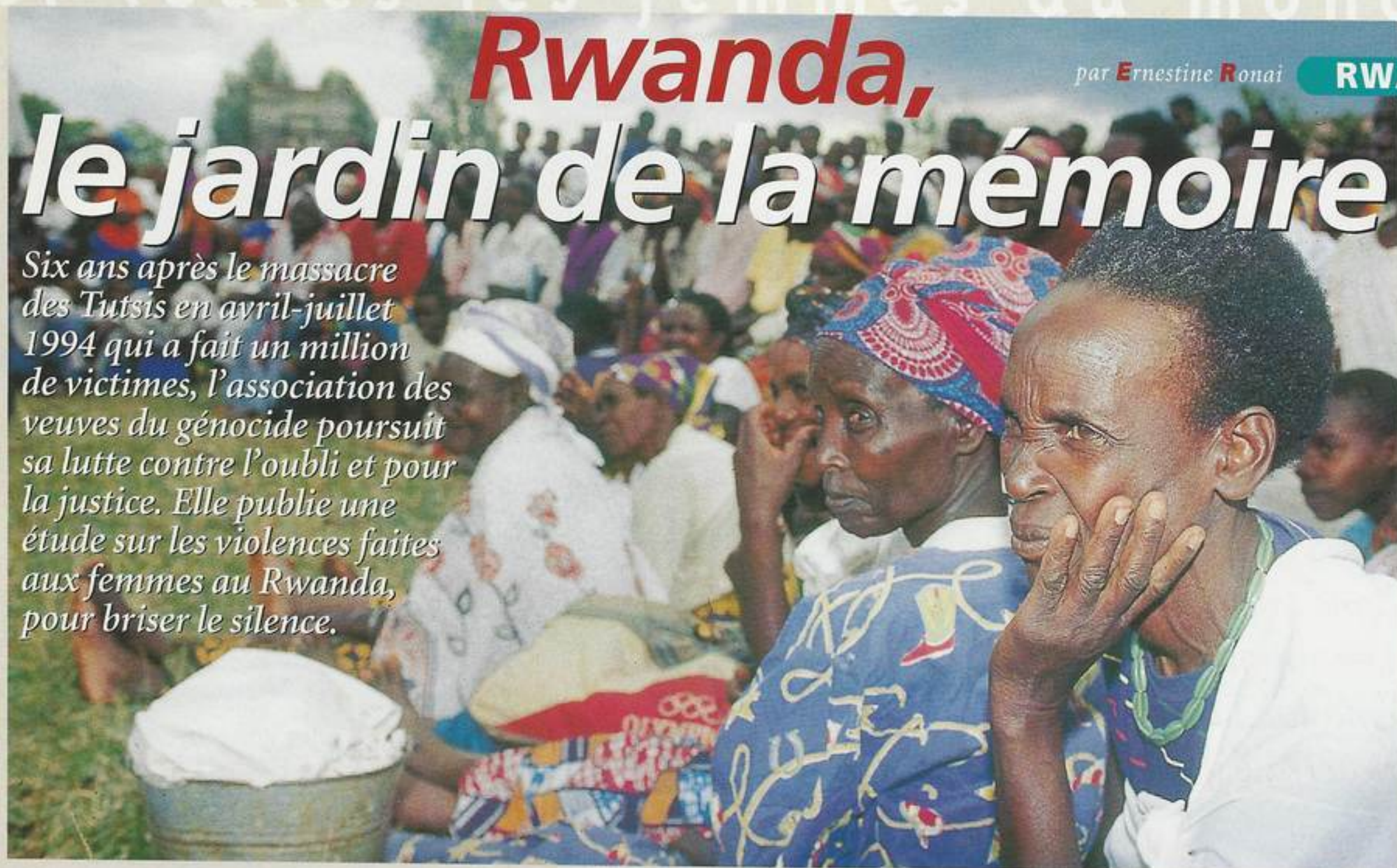
Rwanda,

par Ernestine Ronai

RWANDA

le jardin de la mémoire

Six ans après le massacre des Tutsis en avril-juillet 1994 qui a fait un million de victimes, l'association des veuves du génocide poursuit sa lutte contre l'oubli et pour la justice. Elle publie une étude sur les violences faites aux femmes au Rwanda, pour briser le silence.



Sur la colline de Bisero, ossements témoins du massacre de 65000 personnes dans la zone turquoise occupée par les soldats français.



Dans un lycée technique, vêtements retrouvés dans des fossés communes, actuellement conservés en mémoire des victimes dont beaucoup de jeunes et d'enfants



© Photographies de Bruce Clarke

Le viol a été l'arme du génocide au Rwanda car en violant les femmes tutsies, on s'attaquait à leur communauté qui était condamnée à l'extermination totale.

Alors que des milliers de femmes rwandaises portent les séquelles physiques et morales des violences subies, l'aide en leur faveur reste minime.

74 % des femmes survivantes ont subi des violences sexuelles terribles : du viol individuel ou collectif, inceste forcé par les enfants ou les parents de la victime, ablation des organes génitaux, introduction d'objets ou de produits nocifs dans le vagin. Deux femmes sur trois ont été contaminées par le virus du sida. 13 % ont eu la colonne vertébrale cassée, 12 % ont perdu l'usage de leurs jambes.

La santé mentale des victimes est profondément détériorée, au point qu'il est difficile de dire si oui ou non, il y a aura guérison.

Les victimes de violences souhaitent des soins médicaux, une justice équitable et une assistance sociale de même qu'une aide internationale pour porter assistance aux femmes violées et aux enfants nés des viols. L'association AVEGA lance un cri d'alarme à la communauté internationale qui a assisté passivement à ces horreurs. Les États doivent s'engager et consacrer une part de leur budget pour créer des

structures d'accueil et de soutien, hôpitaux, orphelinats, lieux de vie. La France qui est particulièrement impliquée au Rwanda pour son assistance à un peuple en danger doit apporter son aide dans le cadre de la coopération internationale.

Alors que les ossements, les vêtements des victimes témoignent encore matériellement sur les sites du génocide, la question de la mémoire est posée à toute la société. Car le refus d'aborder les événements contribue à leur banalisation, leur oubli, voire à la négation de leur réalité. Pour ne pas oublier l'horreur, avec la société civile, l'association des veuves AVEGA a décidé de s'associer au projet "un jardin de la mémoire", proposé par l'artiste Bruce Clarke*. Cette œuvre sera la création de la communauté toute entière.

Le 7 avril 2000, date anniversaire du début du génocide, sera marqué au Rwanda par une cérémonie qui consistera en un dépôt d'un million de pierres portant chacune le nom ou un signe distinctif d'un-e disparu-e. La réalisation de ce projet coûte un million de francs français, soit un franc par pierre. Vous pouvez vous y associer à en versant 1 franc par pierre et donc contribuer à ce que ce jardin fasse mémoire du million de victimes. Les dons sont à adresser à Clara-Magazine en indiquant "jardin de la mémoire" au dos du chèque. ■

*Bruce Clarke est un artiste peintre et photographe sud-africain vivant en France. Il collabore régulièrement à notre magazine. Il a réalisé la couverture du numéro de mars 1998.